

Information de la mission régionale d'autorité environnementale de Bretagne sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal du Pays des Abers (29) pour le projet industriel de traitement et de valorisation de bio-déchets

n° MRAe 2025-012605

La MRAe de Bretagne n'a pas pu étudier, dans le délai de trois mois qui lui était imparti, le dossier mentionné ci-dessus et reçu le 29 juillet 2025. En conséquence elle est réputée n'avoir aucune observation à formuler.

La présente information sera :

- notifiée à la personne publique responsable ;
- jointe au dossier soumis à enquête publique ou mis à la disposition du public ;
- mise en ligne sur le site internet de la MRAe (<u>www.mrae.developpement-durable.gouv.fr</u>).

Fait à Rennes, le 30 octobre 2025 Pour la MRAe Bretagne, le président

Signé

Jean-Pierre Guellec